



5

Une naissance...
un arbre



10

La zone bleue
évolue



16

Des fleurs... et c'est la ville
en couleur

Wasselonne Magazine municipal d'informations INFOS

→ Des atouts
de charme

N° 3 - Juin 2015

Naissance de cigognes
© Photo Chantal Wagner



Inauguration du Périscolaire le samedi 18 avril 2015
(© Jonathan SARAGO / CD67)



Remise des Trophées de l'Accueil 2015 par la CCI de Strasbourg le 2 février 2015



Plantation des arbres de naissance le 25 avril 2015



Fleurissement au centre-ville



Soirée cabaret alsacien du 2 mai 2015



Visite du chantier du Complexe sportif par les élus de la communauté de communes le 17 mai 2015



Les serres de la ville



Parc à jeux à Brechlingen



Sommaire

- Démocratie participative** p. 4
Le Conseil Consultatif Citoyen
- Environnement** p. 5
- Une naissance... un arbre
- Vie de la Commune** p. 6
- Des sous et des hommes
- Budget 2015** p. 7
- Habitat social** p. 8
- Le logement social à Wasselonne
- Travaux** p. 9
- Réfection des ponts
- Nouveau giratoire
- Stationnement** p. 10
- La zone bleue évolue
- Economie** p. 11
- Le pari de la proximité
- De la menuiserie intérieure aux garages...
- La parfumerie a rouvert ses portes !
- Inauguration** p. 12
- Un périscolaire plus grand et plus fonctionnel
- Covoiturage** p. 13
- Associations** p. 14-15
- Fête de la musique
- Inauguration au Buggy Club
- L'Outil en Main
- Tennis Club Wasselonne
- AMPM
- A côté de chez vous** p. 16
- Des fleurs... et c'est la ville en couleur
- Événements** p. 17
- Nos jeunes en visite au 1er RHC de Phalsbourg
- Ça remue du 26 au 28 juin !
- Calendrier des manifestations** p. 18
- Espace d'expression** p. 19
- Informations utiles** p. 20

Chères Wasselonnaises, chers Wasselonnais,

L'hiver est derrière nous, les beaux jours sont enfin là et le moment est venu de nous retrouver au travers de ces quelques pages.

Comme vous le savez, le début du printemps a été marqué par mon élection, avec Thierry Carbiener, au Conseil Départemental du Bas-Rhin, où j'occupe désormais un poste de Vice-présidente. Je vous exprime ma profonde reconnaissance pour la confiance que vous m'avez une nouvelle fois témoignée et, afin de remplir mes missions dans les meilleures



Michèle Eschlimann
Maire de Wasselonne

conditions, j'ai pris la décision de quitter mon emploi pour me consacrer pleinement aux mandats électoraux que vous m'avez confiés. Je suis donc aujourd'hui entièrement disponible pour œuvrer au service de mes concitoyens.

Mais revenons à notre belle ville de Wasselonne et à ce que vous découvrirez au fil de ces pages. Les semaines qui viennent et l'été qui s'annonce seront riches en événements de toutes sortes. Il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts !

Le début de l'été sera marqué par la Fête de la Musique (19 et 20 juin) et par une nouvelle édition du Festival La Rue Re-Mue (26 au 28 juin), qui sera dédié à son regretté Directeur artistique, Paul Otter, dit Popol. Le dimanche 28 juin, le Club Vosgien organise le Festival de Marche Nordique-Randonnée à Wangenbourg-Engenthal. Les 4 et 5 juillet sera organisée la Cyclomontagnarde des Vosges celtiques, une randonnée cycliste au départ de la Suisse d'Alsace. Puis viendront les désormais traditionnels marché nocturne des terroirs et de l'artisanat (31 juillet) et marché aux puces (23 août), le Messti de Brechlingen (28 août), la fête foraine annuelle et le Messti des Filous (30 août), cette année sur le thème du cinéma. Sans oublier les séances de cinéma en plein air (25 juillet et 21 août) et l'Open d'échecs (6 au 9 août). Et mi-septembre, une nouvelle manifestation verra le jour : le salon « Les artistes en fête »...

De quoi passer un bel été...

Je vous souhaite une bonne lecture.

Cordialement.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Michèle Eschlimann
CONCEPTION et PHOTOS : Comité de rédaction
IMPRESSION : Imprimerie Gantzer - Wasselonne

Ce bulletin municipal est le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions en nous adressant un courriel à mairie@wasselonne.org ou par téléphone au 03 88 59 12 12.



Nous contacter

Vous souhaitez faire part aux élus de remarques ou observations destinées à améliorer la vie dans notre cité ? Pour ce faire, vous pouvez envoyer un courrier en mairie, ou un courriel à communication@wasselonne.org. N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées afin que nous puissions vous répondre...

Le Conseil Consultatif Citoyen

Le conseil municipal a souhaité mettre en place un Conseil Consultatif Citoyen afin de favoriser la consultation des Wasselonnaises et des Wasselonnais sur des sujets d'intérêt général ainsi que sur les grands projets en cours ou à venir.

Actuellement composé d'une vingtaine de membres, étudiants, actifs ou retraités, il se réunit toutes les 5 à 6 semaines environ sous la présidence de Mme le Maire, Michèle ESCHLIMANN, ou de son adjoint, Didier HELLBURG.

Pour sa première réunion le 18 novembre 2014, le conseil consultatif a travaillé sur un projet de règlement intérieur soumis par le conseil municipal, ainsi que sur une liste de sujets importants à étudier lors de prochaines séances, comme le projet du TSPO, la circulation en ville, mais aussi le site internet de la ville, les sentiers ruraux et forestiers, l'embellissement du cadre de vie, etc. En parallèle, les membres du conseil consultatif ont aussi chacun fait part de leurs préoccupations quotidiennes, comme la propreté de la ville, le stationnement, les accès des personnes à mobilité réduite,

la circulation et la propreté aux abords de la déchèterie. Par la suite, le conseil consultatif s'est réuni à trois reprises pour ne parler que du TSPO et de la circulation en ville. Ces débats sont nécessaires, les échanges fructueux, et le conseil consultatif a demandé à la municipalité d'organiser des réunions publiques sur ces thèmes.

Chaque réunion apporte aussi son lot de remarques: des demandes ont été faites concernant le marquage de passages piétons, la sécurisation d'une maison abandonnée, l'harmonisation des limitations de vitesse rue de Romanswiller...

Les réunions sont conviviales, chacun peut s'exprimer. L'effectif n'est pas au complet et le conseil consultatif peut encore accueillir quelques membres. Pour toute candidature, s'adresser à Didier HELLBURG (didier.hellburg@wasselonne.org).



Lors de la fête de la musique, nombre de parents laissent les enfants à moins d'un mètre des baffles. Le corps agit comme une caisse de résonance. Outre le danger auditif, la conduction osseuse chez l'enfant peut créer un traumatisme sonore. Il sera au minimum agressé par le son mais d'autres impacts sur sa santé

Notre système auditif ne possède aucune protection, naturelle. Lorsqu'il est endommagé, c'est pour toute la vie !

sont également possibles. Pour cette raison, bien qu'il puisse porter un protecteur contre le bruit de type casque, il peut être en danger. Il est préférable de faire garder son enfant plutôt que de l'exposer à des intensités sonores élevées et dangereuses. De même, l'autoradio à fort volume est nocif pour les oreilles des enfants.

À la veille de la Fête de la Musique et des Festivals de l'été, l'association JNA a besoin de vous pour protéger les oreilles de nos jeunes.

Lors de l'enquête nationale réalisée à l'occasion de la dernière campagne JNA, les jeunes interrogés ont déclaré que :

1- « les problèmes d'audition, ça concerne les vieux... »

2- « les troubles de l'audition, c'est comme la grippe, ça finit par passer... »

3- « porter des protections auditives, ça fait pas très stylé... »

Eh bien non !

Leurs oreilles on y tient ! Les jeunes d'aujourd'hui sont les seniors de demain. Quelle société souhaitons-nous ? Selon les estimations, déjà 1 jeune sur 2 est atteint de troubles de l'audition notamment de sifflements ou bourdonnements, qu'ils soient passagers ou permanents.

Ensemble, changeons les comportements à risque pour le Bien Vivre et le Bien Vieillir de tous.

 N°Azur 0 810 200 219

PRIX APPEL LOCAL

A . R . C . H . I . T . E . C . T . E

ETIENNE TRUMPF ARCHITECTE DPLG

T . R . U . M . P . F . F A . R . C . H . I . T . E . C . T . E sarl

56 RUE DU GENERAL DE GAULLE 67310 WASELONNE TEL : 03 88 87 29 60 FAX : 03 88 87 27 72
Email : trumpffarchitecte@free.fr

Une naissance... un arbre

Le 25 avril, la commune a invité les jeunes parents et leurs familles à la plantation des arbres de naissance.



60 enfants sont venus, en 2014, rejoindre la communauté wasselonnaise. Pour marquer ces heureux événements, autant d'arbres ont été plantés.

Les parents ont pu choisir de recevoir un arbre afin de le planter dans leur jardin; 16 familles ont fait ce choix. Pour les autres, les services techniques de la ville se sont chargés de la plantation. 44 prunus sont maintenant enracinés le long de la piste cyclable à Brechlingen. Le dernier d'entre eux fut symboliquement planté lors de la cérémonie du 25 avril. Nombreux ont été les papas et mamans à prendre la pelle en main pour recouvrir de terre les racines de l'arbre.

Ce millésime 2014 sera suivi, année après année, par d'autres millésimes. Ainsi chaque petit Wasselonnais

pourra grandir au rythme de « son arbre », y trouver un but de promenade, s'y reposer à l'ombre et, quand le moment sera venu, venir y conter fleurette.

Cette matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié, permettant aussi aux jeunes parents de tisser des liens entre eux, bien en amont de l'école où tout ce petit monde se retrouvera d'ici peu.



Création
Conception
Aménagement
Plantation
Entretien
Nettoyage
Taille/élagage
Déneigement



pierre WAGNER
ESPACES VERTS

Tél : 03 88 87 09 98 - Fax : 03 88 87 26 93
4 rue Artisanale - 67310 Wasselonne
secretariat@pierrewagner-paysagiste.com
www.pierrewagner-paysagiste.com

Des sous et des hommes

Du 2ème étage de l'hôtel de ville, la vue sur les toits de Wasselonne est imprenable. C'est là que se situe la direction des finances et des ressources humaines. Garant des moyens humains et financiers de la ville, ce service est constitué d'une équipe de 4 agents.



De gauche à droite : Tania Bojourova, Daniel Gall, Sophie Schnepf et Cindy Kieffer

À sa tête, Cindy Kieffer est aussi la dernière venue. Depuis le 1er février, elle remplace Dominique Becker qui assure désormais à temps complet la direction générale des services de la Communauté de Communes des Coteaux de la Mossig. À la suite de ses études supérieures de comptabilité et de finances, Cindy Kieffer travaillait précédemment au Séminaire de Jeunes de Walbourg, où elle tenait la fonction d'économiste de cet établissement catholique d'enseignement. À Wasselonne, elle gère désormais au quotidien un budget de plus de 7 millions d'euros.

Pour cela, elle est secondée par Daniel Gall et Sophie Schnepf, qui sont chargés de la préparation, de l'exécution et du suivi comptable du budget principal et des budgets annexes. Pour la commune, cela représente concrètement le paiement

d'environ 2.500 mandats de dépenses et l'encaissement de 1.000 titres de recettes par an. Et près de 4.500 opérations annuelles en intégrant la comptabilité de la communauté de communes qui est aussi effectuée par le service. Ce dernier veille également à la bonne gestion de la dette, et peut être amené à réaliser des études et simulations financières à la demande de la municipalité.

Le même service est chargé des ressources humaines. C'est le domaine particulier de Tania Bojourova qui assure le suivi de la carrière des 73 agents de la ville et des 13 agents de la communauté de communes, effectif moyen qui fluctue en fonction des contrats saisonniers et vacataires. En matière de recrutement, elle publie les avis de vacance de postes et met en place les contrats de travail. Elle organise les réunions du comité technique et du comité d'hygiène, de sécurité

et des conditions de travail (CHSCT). Et surtout, elle prépare chaque mois la paie, en plus de la gestion quotidienne des aléas de la vie professionnelle des agents.

Parmi les nouveaux défis qui attendent la direction des finances et des ressources humaines, il y a la gestion électronique des documents (GED) que souhaite mettre en place la municipalité, et dont l'enjeu est, à court terme, la dématérialisation complète de la comptabilité de la ville.

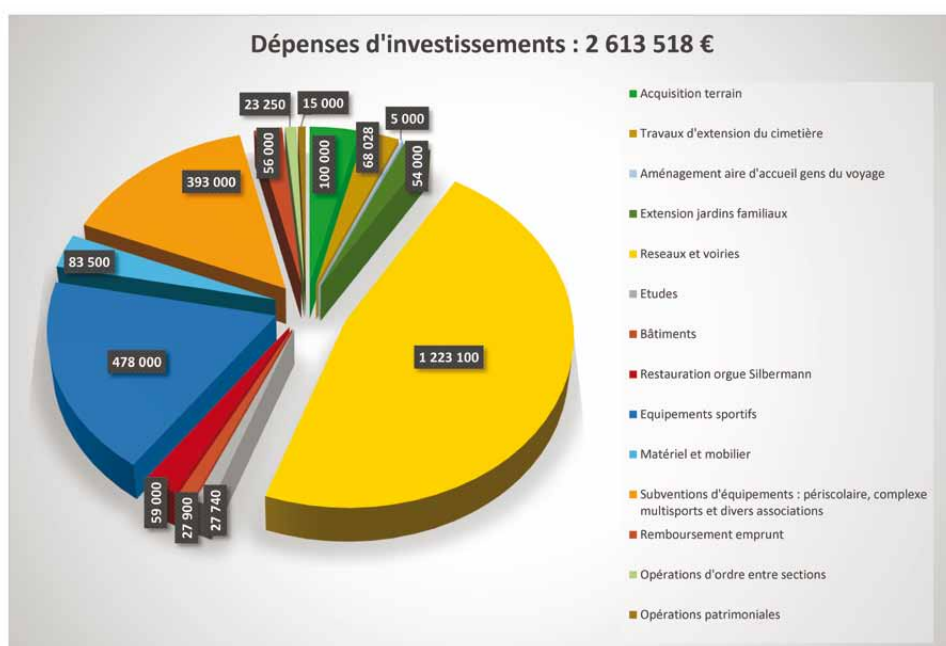
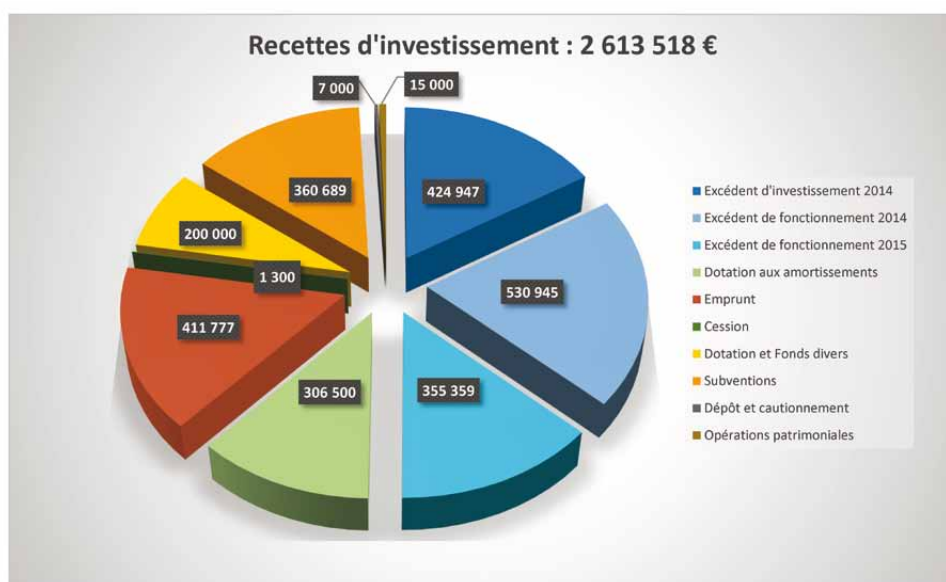
Budget 2015 : un niveau d'investissement élevé sans augmenter les taux d'imposition

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	DESIGNATION	Budget Primitif	%	CHAPITRE	DESIGNATION	Budget Primitif	%
011	Charges à caractère général	1 190 025,00 €	26,13%	70	Produits et services (Domaine)	559 725,00 €	12,29%
012	Charges de personnel	1 994 988,00 €	43,80%	73	Impôts et taxes	2 374 278,00 €	52,13%
65	Autres charges de gestion courante	488 615,00 €	10,73%	74	Dotations et subventions	1 351 227,00 €	29,67%
66	Charges financières	25 300,00 €	0,56%	75	Revenus des immeubles	135 700,00 €	2,98%
67	Charges exceptionnelles	6 193,00 €	0,14%	76	Produits financiers	200,00 €	0,00%
022	Dépenses imprévues	20 000,00 €	0,44%	77	Produits exceptionnels	101 800,00 €	2,24%
014	Reversement d'impôts	167 500,00 €	3,68%	78	Reprise sur provisions	5 300,00 €	0,12%
042	Dotations aux amortissements	306 500,00 €	6,73%	013	Atténuation de charges de personnel	3 000,00 €	0,07%
023	Virement en section Investissement	355 359,00 €	7,80%	042	Travaux en régie et quote-part de subvention	23 250,00 €	0,51%
TOTAL DEPENSES		4 554 480,00 €	100,00%	TOTAL RECETTES		4 554 480,00 €	100,00%

Le budget primitif 2015 de la ville de Wasselonne a été adopté le 23 mars par le conseil municipal. Lors de cette séance, les conseillers municipaux ont décidé de maintenir les taux communaux des taxes locales au même niveau que l'année précédente. Il convient de relever, au niveau des recettes, la forte baisse des dotations versées par l'Etat qui est compensée par l'augmentation des ressources fiscales engendrée par la nouvelle zone commerciale.

L'équilibre du budget et l'inscription d'un emprunt de près de 420.000 € permettent de consacrer une enveloppe de plus de 2.500.000 € aux dépenses d'investissement. Les principales opérations pouvant être recensées sont les suivantes :

- versement de subventions d'équipement pour 393.000 € à la communauté de communes pour la construction du complexe multisports et les travaux d'extension du périscolaire ;
- achèvement de l'aménagement du carrefour RD1004/RD260 cofinancé avec le Conseil Départemental et du giratoire ouest cofinancé par la communauté de communes ;
- aménagement du parking du complexe multisports pour 421.500 € ;
- extension de la salle de gymnastique de la rue de la Croix pour 413.000 € ;
- viabilisation du terrain qui accueillera le nouveau centre de secours pour 76.500 € ;
- extension du cimetière pour 68.028 € ;
- restauration de l'orgue Silbermann pour 59.000 € ;
- extension des jardins familiaux pour 54.000 € ;
- travaux à la piscine pour 50.000 €...



Le logement social à Wasselonne

Le parc de logements sociaux sur notre commune est composé de 268 appartements. L'OPUS 67 détient 139 logements, ce qui le place en tête des bailleurs sociaux, puis viennent la SIBAR avec 65 logements, La Strasbourgeoise avec 50 logements et DOMIAL avec 14 logements.



Pour faire une demande de logement social, il vous faudra remplir un formulaire à retirer en mairie, auprès des bailleurs sociaux ou à la préfecture. Des pièces justificatives vous seront demandées afin de compléter l'inscription. Le dossier est à expédier à un bailleur social qui enregistrera votre demande. Il est aussi possible de faire votre demande en ligne sur le site www.demandedelogement-alsace.fr. Une fois la demande enregistrée, tous les bailleurs sociaux en auront connaissance. Un numéro d'enregistrement ainsi qu'une attestation vous seront adressés.

Attention cependant : l'enregistrement de la demande ne vaut pas attribution d'un logement. Le dossier sera présenté en commission d'attribution des logements du bailleur social qui proposera un logement vacant correspondant à votre demande. La commission statuera sur l'attribution du logement en fonction de ses propres critères.

Tant que vous n'avez pas de logement, la demande devra être renouvelée tous les ans pour rester valable, sinon elle sera annulée. Vous devrez alors recommencer toute la procédure.

Demande de garantie ou avance LOCA-PASS

L'avance LOCA-PASS est un prêt à taux zéro destiné à couvrir en tout ou partie le dépôt de garantie exigé par le propriétaire à l'entrée dans les lieux du locataire. Elle s'adresse aux salariés des entreprises du secteur privé non agricole, quelles que soient leur ancienneté et la nature de leur contrat de travail, aux jeunes de moins de 30 ans en formation professionnelle ou en recherche d'emploi, aux étudiants boursiers ou en situation d'emploi.

La situation d'emploi est caractérisée par l'existence d'un CDD de 3 mois minimum au moment de la demande, ou d'un ou plusieurs CDD pour une durée cumulée de 3 mois minimum au cours des 6 mois qui précèdent la demande. Pour les jeunes en formation professionnelle, il est demandé une convention de stage d'au moins 3 mois en cours au moment de la demande.

Le locataire doit déposer son dossier auprès d'un organisme d'Action Logement proche de son domicile, au plus tard 2 mois après son entrée dans les lieux.

Garantie LOCA-PASS : Les organismes d'Action Logement (par exemple : 1% logement) s'engagent, vis-à-vis du bailleur, à prendre en charge le paiement du loyer et des charges dus par le locataire en cas de défaillance de celui-ci. Cette prise en charge exclut les frais annexes liés aux impayés ou indemnités d'occupation dues après la rupture du bail. Le montant maximum de la garantie est égal à 9 mois de loyers et charges, dans la limite de 2.000 € par mois, déduction faite des aides au logement.

La garantie LOCA-PASS ne concerne que les logements appartenant à des personnes morales (par exemple : organismes HLM). Elle s'adresse aux salariés du secteur privé non agricole, aux préretraités et retraités depuis moins de 5 ans, aux jeunes de moins de 30 ans en formation ou en recherche d'emploi (hors titulaires de la fonction publique) ou aux étudiants boursiers d'état ainsi qu'aux travailleurs saisonniers. Toutefois, ces bénéficiaires ne doivent pas avoir au préalable obtenu une autre garantie LOCA-PASS qui soit en cours de remboursement pour un autre logement, ni déposé auprès d'un autre organisme d'Action Logement une demande pour le même logement, ni obtenu une aide de même nature accordée par le Fonds de Solidarité pour le Logement, ni déposé un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.

Le locataire doit déposer son dossier auprès d'un organisme d'Action Logement proche de son domicile. Cette demande doit être effectuée au plus tard 2 mois après son entrée dans les lieux.

En cas de loyers impayés, la garantie LOCA-PASS est mise en œuvre sur demande du bailleur auprès de l'organisme d'Action Logement après mise en demeure du locataire. Le locataire dispose d'un délai maximal de 3 ans pour rembourser le montant de sa dette et ne paiera pas d'intérêt d'emprunt. Cette durée peut être prolongée à l'initiative de l'organisme d'Action Logement. Une fois le remboursement effectué, il est possible d'accéder à une autre garantie LOCA-PASS pour un nouveau logement.



Reconstruction pont sur la Mossig rue de Cosswiller



Giratoire RD1004-RD260



Pont vers le lotissement Osterfeld

Réfection des ponts

Le service de l'entretien des routes du Conseil Départemental du Bas-Rhin procède en ce moment et jusqu'au 19 juin à la réfection de **deux ponts situés sur le ban de notre commune** au niveau de la RD 1004 : celui qui enjambe la RD 25 en direction de Hohengoef et celui situé à la jonction de la rue de la Douane avec la rue Berlioz et qui permet d'accéder au lotissement Osterfeld.

Il s'agit de travaux de repiquage des zones dégradées, de traitement des armatures, et de projection de béton, suite à d'importantes altérations des deux ponts.

Afin de réaliser ces travaux dans des conditions de sécurité, la circulation des véhicules est interdite jusqu'au 19 juin:

- de 19h à 6h, hors week-end, sous le pont vers Hohengoef, la PAE Les Pins et la zone commerciale,
- du lundi 8h au vendredi 18h, hors week-end, sous le pont vers le lotissement Osterfeld.

Des déviations ont été mises en place (voir le site internet de la ville : www.wasselonne.fr).

Un autre chantier sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental se déroule actuellement sur la RD 824, à la sortie de Wasselonne en direction de Cosswiller. Il s'agit de démolir et de reconstruire **le pont qui enjambe la Mossig**, en raison de sa vétusté. Les travaux ont démarré le 4 mai pour une durée de 5 mois. Une déviation est mise en place par la rue de la Papeterie ou par la commune de Romanswiller.



Pont vers Hohengoef, la PAE Les Pins et la zone commerciale



Vue aérienne du giratoire RD1004-RD260

Nouveau giratoire

Création d'un giratoire entre la RD 1004 et la RD 260.

Coût total de l'opération : 825.987,60 € répartis à hauteur de 459.536,40 € pour le Conseil Départemental et 366.451,20 € pour la Ville de Wasselonne.

Ce giratoire facilitera l'accès au Parc d'Activités Economiques des Coteaux de la Mossig et évitera le transit des poids lourds par la rue de Zehnacker.



Agence Immobilière SCHWARTZ

80, rue du Général de Gaulle - 67310 WASELONNE

Tél. 03 88 87 05 02

VENTES, ESTIMATIONS, ADMINISTRATION DE BIENS,
LOCATIONS, SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS

N'hésitez pas à nous consulter sans engagement préalable !

Mécanique - Carrosserie - Toutes marques

Un service garanti près de chez vous!

Véhicules neufs jusqu'à -35%*

Plus de 40 véhicules d'occasion en stock



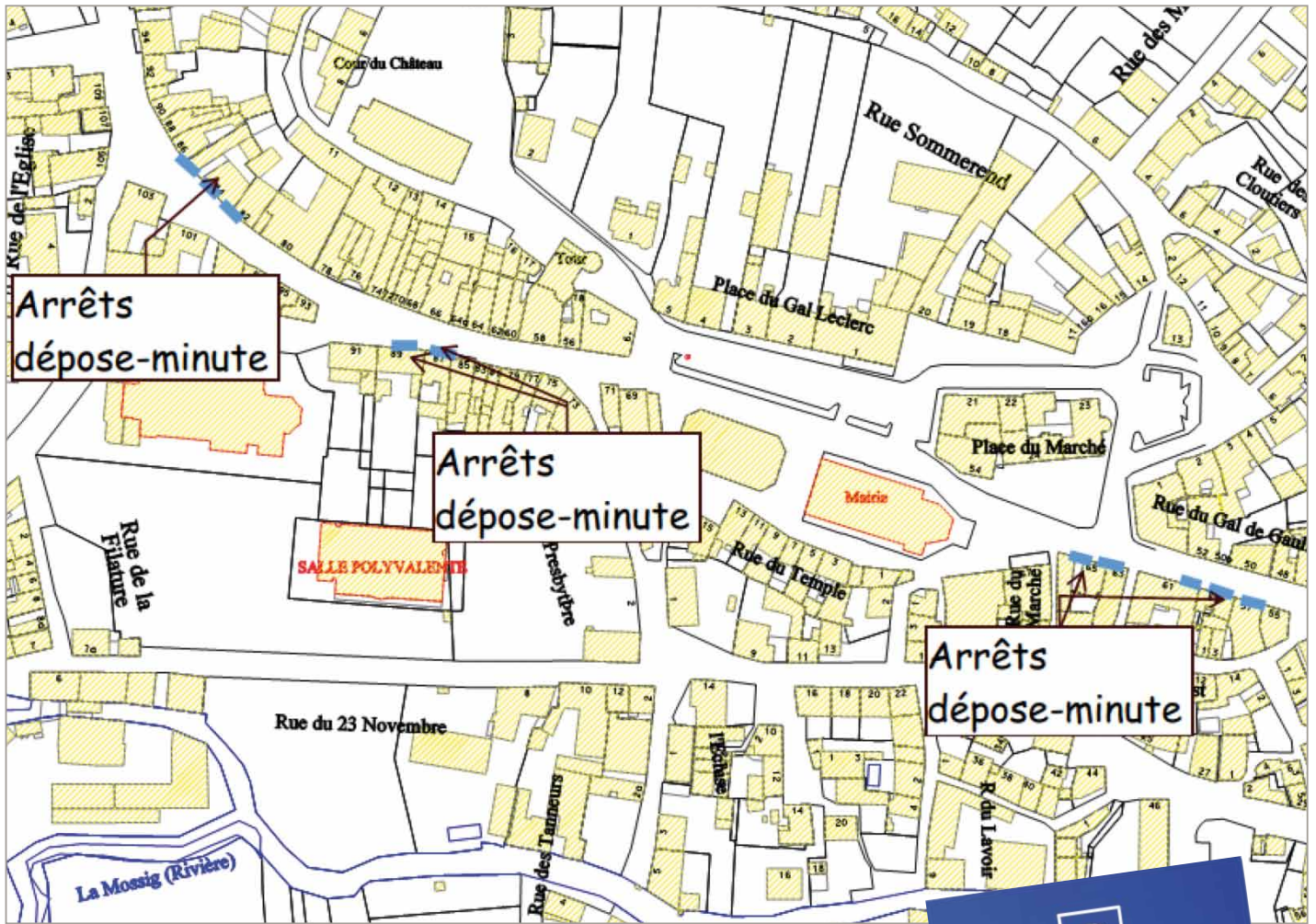
garagekern.multimarque.fr

WASELONNE 37a rue de cosswiller

à votre service

*suivant conditions

STATIONNEMENT



La zone bleue évolue

Les automobilistes wasselonnais sont depuis plusieurs années familiarisés avec la zone bleue de stationnement. Cet aménagement doit permettre un roulement des véhicules stationnés en centre-ville. Des parkings périphériques permettent par ailleurs de laisser un véhicule garé sans limitation de durée.

Aujourd'hui, nous proposons de faire évoluer cette zone bleue. En effet, pour tenir compte de la rotation plus rapide aux abords de certains commerces, des arrêts de type « minute » seront mis en place. Les contours de la zone bleue

restent les mêmes et la durée maximum de stationnement est fixée à 2 heures.

Ces arrêts minute seront localisés dans la rue du Général de Gaulle selon le plan ci-dessus. Ils seront mis en place cet été.

Les disques de stationnement sont toujours disponibles en mairie.



EG SIGNALISATION

Signalisation verticale et Horizontale - Marquage routier
Revêtements agrégats - Pavés collés - Equipements FITNESS INOX
Mobilier Urbains - Signalétique intérieure et extérieure - Sol résine

Aménage Vos Routes

eg.signalisation@wanadoo.fr

DEPUIS 2004, A VOS CÔTÉS POUR UNE ROUTE PLUS SÛRE

NOUS MARQUONS LA ROUTE POUR LONGTEMPS

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Spécial des Equipements de la Route

Du 11 mai au 19 juillet 2015

**C'est le printemps piquant :
venez découvrir
en agence des offres
exceptionnelles!**

Vos Agents Généraux Allianz :
**Pascal Dibourg
et Jean-Claude Dreyer**
52 Rue du Général de Gaulle
67310 WASELONNE
Tél. : **03 88 20 26 58**
H967891@agents.allianz.fr

Avec vous de A à Z



N° ORIAS : 08045978 - 08045979

COMMERCE

Le pari de la proximité

La supérette de la rue de Romanswiller a rouvert ses portes depuis le 25 mars sous l'enseigne Carrefour Contact.

Le groupe Carrefour a investi près de 400.000 € dans la rénovation du magasin qui existe depuis 1973. Le gérant franchisé, Jean Ramos, fort de sa longue expérience dans la distribution, a décidé de relancer le commerce de proximité d'une surface de 450 m² et employant 8 salariés.

Les plages d'ouverture ont été élargies, du lundi au samedi de 8h à 20h et les dimanches et jours fériés de 9h à 12h. La nouvelle enseigne offre 4.500 références de plus que la précédente, avec notamment les produits de la marque Carrefour ainsi que des produits locaux. Jean Ramos explique qu'il mise beaucoup sur le rayon boucherie, propose un dépôt de gaz, et projette la mise en place d'un dépôt de pressing.



Carrefour Contact / Sarl SOMARKET
3B rue de Romanswiller
03 88 87 01 49



L'inauguration du magasin rénové s'est déroulée le 24 mars

ARTISANAT

De la menuiserie intérieure aux garages en ossature bois



TAM Styles
Abriboa
ZI du Ried
67310 Wasselonne
Tél. 03 88 87 23 55

La menuiserie artisanale installée dans la Zone du Ried à Wasselonne fait preuve d'innovation en se développant sur le marché des abris, garages ou «carport», comme le désigne Christophe Hoffmann, son gérant. Cette entreprise développe depuis quelques années son activité dans la conception et la réalisation de structures préfabriquées en ossature bois. Le gérant a investi dans une machine à commande numérique pour répondre aux exigences du marché.

Les structures sont réalisées selon la demande. Une fois le projet défini, les bois les plus adaptés sont sélectionnés pour la construction. Le façonnage est effectué selon les exigences du projet.

2015 est un nouveau tournant, avec la création du site de vente en ligne www.abriboa.com pour des produits standard et sur mesure livrés en kit ou montés sur toute la France. Cela permet d'offrir une vitrine pour étendre sa notoriété et son savoir faire.

COMMERCE

La parfumerie a rouvert ses portes !



Le 30 mars, Elodie Berat a rouvert «L'Harmonie des Senteurs», la parfumerie située au 68 rue du Général de Gaulle et tenue auparavant par Cathy Massing, sa maman, disparue prématurément l'hiver dernier. Vous y trouverez des parfums, des produits cosmétiques, des parfums d'intérieur, des bijoux fantaisie et céramique... Elodie propose également des ateliers maquillage une soirée par mois, sur inscription (nombre de places limitées). Ces ateliers s'adressent à celles qui souhaitent avoir des conseils pour se maquiller et adapter leur maquillage à leur type de peau. Renseignements au 09.82.50.09.10. N'hésitez pas à lui rendre visite !

Horaires d'été : Lundi 9h-12h et 14h30-19h
Mercredi à vendredi 9h30-12h et 14h30-19h
Samedi 9h30-12h et 14h-17h30
Fermé le mardi

Un périscolaire plus grand et plus fonctionnel



Depuis le début de cette année, le périscolaire situé cour du Château, au contact du bâtiment de l'école, a fait peau neuve.

Les travaux d'extension et de restructuration, réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes des Coteaux de la Mossig, permettent d'offrir de meilleures conditions d'accueil pour les enfants et d'augmenter la capacité de la structure. À la rentrée de septembre 2015, la nouvelle convention signée entre la communauté de communes et l'AIPW, association gestionnaire, fera passer la capacité d'accueil de 80 à 100 places le midi.



Une nouvelle directrice, Aurélie Spiesser, intègre de ce fait la structure et sera secondée par Anne-Marie Woehrel. L'extension de près de 250 m² dessinée par l'architecte Étienne Trumpff a coûté au total 628 000 € TTC, avec des participations financières de l'État, de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin, du Département et de la ville de Wasselonne.



La cérémonie d'inauguration a eu lieu le samedi 18 avril 2015, en présence notamment de Mohamed Saadallah, Sous-Préfet, Laurent Furst, Député du Bas-Rhin, Michèle Eschlimann, Vice-Présidente du Conseil Départemental et Maire de Wasselonne, Thierry Carbiener, Conseiller Départemental, Daniel Acker, Président de la Communauté de Communes des Coteaux de la Mossig et Jacques Buisson, Président de la CAF du Bas-Rhin.



CONTRÔLE TECHNIQUE COXAM
67310 WASELONNE
☎ **03 88 87 44 55**

Partagez plus qu'un trajet avec le covoiturage !

À l'heure où nombre de nos concitoyens sont contraints d'emprunter leur voiture pour des trajets réguliers et face à l'augmentation du coût des déplacements, le covoiturage peut représenter une alternative crédible à l'utilisation individuelle de son véhicule.

En partageant les frais de transports à plusieurs, les automobilistes peuvent réaliser des économies substantielles dans leur budget et parallèlement diminuer significativement la pollution et l'émission des gaz à effet de serre.

Cette solution conviviale permet également la limitation de l'engorgement des axes routiers, notamment aux abords des grandes villes ainsi que la limitation des problèmes de stationnement.

Pourquoi covoiturer ?

Convivialité : Covoiturer, c'est mieux connaître ses collègues, ses amis, ses voisins...

Economies : Covoiturer, c'est diviser les frais liés au déplacement.

Solidarité : Covoiturer, c'est aider les personnes en difficulté de mobilité.

Ecologie : Covoiturer, c'est contribuer à la réduction de la pollution.

Sécurité Routière : Covoiturer, c'est plus de vigilance durant les trajets.

C'est pourquoi, dans le cadre de ses compétences en matière de routes départementales et de transports collectifs routiers, le Conseil Départemental du Bas-Rhin s'est engagé depuis plusieurs années dans le développement du covoiturage. Cet engagement se traduit par la mise à disposition de plus de 70 aires de covoiturage dans tout le département, gratuites, sécurisées et signalisées.

Depuis mars, un nouveau site internet de covoiturage www.covoiturage67-68.fr a été lancé, destiné à mettre en relation conducteurs et passagers désirant partager leurs trajets, ce nouvel outil s'adresse prioritairement aux salariés et aux étudiants effectuant des trajets quotidiens dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin mais aussi transfrontaliers (Allemagne, Suisse) afin de se rendre sur leur lieu de travail ou d'études.

**MOI, JE LE FAIS
AVEC MON COLÈGUE
DE CHANTIER !**

Covoiturage 67 - 68.fr
CLIQUEZ... COVOITUREZ !

COMPÉTITIF

ÉCOLOGIQUE

ÉCONOMIQUE

COLLABORATIF

CONVIVAL

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BAS-RHIN
www.bas-rhin.fr



MEWO-BOIS

37 P.A.E. des pins
67310 WASELONNE
Tél : 03.88.87.01.44

Réalise vos structures en bois :
Abris, pergolas, terrasses, auvents, vérandas, appentis ...



www.mewo-bois.fr

AMPM « Rien n'est impossible, il suffit d'y croire »

Le club AMPM (Arts Martiaux du Pays de la Mossig) a vu le jour il y a 43 ans. A l'époque, il ne comptait qu'une petite cinquantaine de membres. Aujourd'hui, ce sont près de 300 judokas de 4 à 60 ans qui foulent les tatamis chaque semaine.

Avec quatre dojos, à Wasselonne, Reutenbourg, Scharrachbergheim et Westhoffen, le club est bien implanté au niveau local. L'équipe d'encadrement, composée d'une dizaine de professeurs, dispense des cours chaque jour de la semaine.

L'AMPM propose différentes activités: judo, taïso, jujitsu, qui permettent à chacun de trouver la discipline qui lui plaît.

Bien entendu, l'AMPM est très présent lors des compétitions. Au niveau local, le club se classe premier du district. Aux niveaux départemental et régional, les benjamins, minimes et cadets ont remporté des titres. Par équipe, les cadets montent régulièrement sur le podium régional et trois d'entre eux, Antoine Kuntz, Gustave Drentel, et Gautier Steinmann, ont participé au championnat de France à Ceyrat. En minimes, l'AMPM était cette année le club alsacien le plus représenté au championnat inter-régions. Trois jeunes, Tomas Rego, Margo Sridi et Alexane Heitz, sont sélectionnés pour participer au championnat de France minimes par équipes de départements. Au niveau des benjamins, le club présentera 13 combattants au championnat d'Alsace fin mai.

Mais au-delà des résultats, le club est particulièrement fier du nombre de jeunes qu'il arrive à mobiliser. Dans la catégorie des cadets, par exemple, alors que les jeunes atteignent un âge auquel, souvent, ils arrêtent le sport, c'est une bonne vingtaine de compétiteurs qui se déplace à chaque rencontre, ce que les autres clubs lui envient.



C'est d'abord le fruit d'un travail de fond. Depuis plus de dix ans, l'AMPM s'est structuré pour permettre aux jeunes de faire de la compétition. Le club a fait l'acquisition d'un véhicule pour qu'à chaque rencontre, un départ groupé puisse être organisé. Le club prend en charge toutes les dépenses liées aux compétitions (hébergement, transport, etc.). Lors de toutes les vacances scolaires, des stages, dont un en internat, sont proposés.

C'est ensuite une question de dynamique: les plus jeunes voient les plus grands sur des podiums, ils les écoutent raconter ce qu'ils ont fait ou découvert et cela leur donne envie de vivre la même expérience.

Le rôle des parents est également primordial. Un gros travail relationnel a été réalisé pour leur faire découvrir le judo et leur donner envie de suivre leurs enfants au bord des tatamis. En 2013, l'équipe masculine cadette s'est qualifiée pour le championnat de France par équipes et c'est un bus de supporters qui est allé à Paris pour les soutenir.

Bien entendu, la réussite du club demande un investissement important de la part de ses membres, pour chercher de nouvelles sources de financement par exemple. L'AMPM a réalisé un dossier de présentation du club pour



aller démarcher les entreprises locales mais la tâche n'est pas toujours aisée.

Les objectifs sont avant tout sportifs, il est vrai. Mais les entraîneurs ne perdent pas de vue que le principal est que chacun prenne du plaisir à se retrouver sur un tatami et qu'il donne le meilleur.

edis Diagnostics Immobiliers

Amiante - Carrez - Plomb
DPE - Gaz - Electricité



www.edis67.com

Un professionnel pour tous vos diagnostics immobiliers

1A rue du Heylenbach
67310 WASELONNE

☎ 03 88 87 24 39
Courriel : edis67@orange.fr

- Particuliers
- Entreprises
- Professionnels
- Prévoyance, Santé
- Epargne

KAYSER ASSURANCES

Particuliers - Entreprises - Professionnels - Prévoyance - Epargne

www.kayser-courtage.fr

31 rue du Général De Gaulle
67310 Wasselonne
Tél: 03 88 50 25 24
assurances@kayser-courtage.fr



N° ORIAS : 08044735 - Siret : 38172665200039

A CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Des fleurs... et c'est la ville en couleur



Parc Les Tilleuls à Brechlingen

Fleurir, c'est donner de la couleur et de la bonne humeur à notre cadre de vie.

Fleurir, c'est aussi accueillir, procurer de la convivialité à nos hôtes de passage et du bien-être autour de nous.

C'est ce à quoi notre ville s'attèle... elle a d'ailleurs obtenu une Fleur en label. Nos employés municipaux s'appliquent à marier les variétés et les couleurs, à prendre soin de leurs plantations tout au long de la belle saison. Et ainsi, pourquoi pas gagner cette année ou l'une des prochaines, une deuxième Fleur, signe d'une ambiance agréable et d'un paysage valorisé et propre à notre commune.

Fleurir, c'est aussi l'amour de la nature, la passion, la créativité que démontrent les Wasselonnois en parant et en embellissant fenêtres, balcons et jardins. Merci à tous !

Cette année encore, le **concours des maisons fleuries** est reconduit. L'inscription peut se faire en mairie jusqu'au 26 juin 2015. Courant juillet, un jury passera afin de juger et noter votre talent de jardinier amateur. Les participants se verront remettre un bon d'achat pour des fleurs en fonction de la note qu'ils auront obtenue.

Le palmarès 2014 a récompensé du prix d'Excellence Christiane Burckel, Jean Klein et Micheline Ruscher.

Quels seront les lauréats en 2015 ?



ETS
Laurent ECK

37 rue des Pins - P.A.E. "Les Pins" - 67310 WASELONNE
Téléphone : **03 88 87 01 95** - Télécopie : 03 88 87 04 83
courrier@laurent-eck.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
GÉOTHERMIE / AÉROTHERMIE
SOLAIRE / PHOTOVOLTAÏQUE
CHAUFFAGE BOIS / GRANULÉS
SANITAIRE (PLAN 3D)
CLIMATISATION
PORTES DE GARAGE
ALARMES
RÉSINE DE SOL

www.laurent-eck.fr

Nos jeunes en visite au 1^{er} régiment d'hélicoptères de combat de Phalsbourg

Notre commune et la 4^{ème} escadrille d'hélicoptères de manœuvre du 1^{er} régiment d'hélicoptères de combat (RHC) de Phalsbourg ont signé une charte de jumelage le 11 novembre 2013.

Une classe de 4^{ème} du collège Marcel Pagnol ainsi que des élèves de CM2 de l'école Paul Fort ont participé, au mois d'avril dernier, à une journée de découverte au camp La Horie, base du 1^{er} RHC de Phalsbourg, dans le but de resserrer les relations entre les armées et la jeunesse.

Après une présentation des différentes missions, les élèves ont pu découvrir les 40 métiers recensés à Phalsbourg. Il faut savoir que les armées regroupent plus de 450.

Equipements, armes, maitres-chiens, simulateur de vol, pompiers militaires ne sont qu'un aperçu de ce que la centaine d'élèves a pu voir et apprécier.



Ça remue du 26 au 28 juin !

L'émerveillement reste un des moteurs de notre vie et une chose encore possible à l'heure actuelle. Pas de limite à l'amusement et à la découverte.

Descendons profiter, dans les rues de Wasselonne, de ce programme délicieux concocté par l'association Zazi, pour cette 5^{ème} édition de la Rue Remue 2015.

Parce qu'il est bon de se retrouver ensemble, dehors, pour partager ces moments avec ces artistes qui vont vous faire rire, vous interroger ou encore vous prendre aux tripes... Ils savent faire... Laissez-vous faire !!!

Cette 5^{ème} édition, un peu particulière cette année, vous réserve des moments précieux autour des idées de notre regretté ami Popol, mais aussi avec des compagnies importantes dans le cœur de Zazi.

Zazi remercie la municipalité, qui nous laisse une fois de plus prendre possession de ses rues, de ses espaces publics et de ses monuments, pour son soutien à cet événement.

Il y a trois jours pour penser à autre chose, se changer les idées et rire tant que l'on peut. C'est maintenant !

Olivier Laurent, Président de Zazi



Julien KERN vous donne les clefs et vous avez le sourire !

Jusqu'à **40 %** de remise*

Sur votre véhicule neuf importé !

Offre sans conditions. Garantie constructeur. Financement. Reprise.



Julien KERN vous accueille
6 rue de Hohengoef
67310 WASELONNE

03 88 87 63 41

www.k-import.fr

*par rapport au prix tarif France

Vendredi 19 juin 2015 – dès 16h30

FETE DE LA MUSIQUE

Place du Marché : percussions corporelles, initiation musicale, concerts pop-rock, orchestre de jeunes, MUZIKÉ

Mairie : Concert de l'Eglise évangélique de 20h à 22h

Samedi 20 juin 2015

PORTES OUVERTES Ecole de Musique

Salle Raymond Herrmann, 13 rue de la Croix

Découverte école de musique et pré-inscriptions à tarifs préférentiels

Concert des jeunes à 11h - Petite restauration sur place
Renseignements : muzike67@gmail.com

Samedi 20 juin – dès 19h

FETE DE LA MUSIQUE - Soirée DJ

Espace Municipal Saint Laurent

organisée par l'Animation Jeunes

Mercredi 24 juin – 15h et 20h

SEANCES DE CINEMA*

Espace Municipal Saint Laurent

Tarif : 4€ dès 14 ans – 3€ moins de 14 ans

Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 juin

FESTIVAL LA RUE RE-MUE

Centre ville

Samedi 27 juin

FETE DU TENNIS

Centre de Loisirs - Route de Romanswiller

Samedi 27 juin à 20h30 et dimanche 28 juin à 15h

THEATRE « AU FIL DES MOTS »

Espace Municipal Saint Laurent

Dimanche 28 juin à partir de 9h30

Festival de Marche Nordique-

Randonnée 2015 organisé par le Club Vosgien

Wangenbourg-Engenthal

Lundi 29 juin – 20h

CONCERT* "American Music Abroad"

Burgundy Tour 2015

Eglise protestante - Entrée libre, plateau

Vendredi 3 juillet

CONCERT de la chorale de l'Ecole Paul Fort

Espace Municipal Saint Laurent

Samedi 4 et dimanche 5 juillet

CYCLOMONTAGNARDE DES VOSGES CELTIQUES

Wangenbourg-Engenthal

Renseignements : 03 88 87 42 63

ou www.cyclocw.fr

Samedi 4 juillet

FEU DE LA SAINT JEAN

organisé par les Sapeurs-Pompiers

Parking du supermarché Match

Dimanche 5 juillet – 10h à 18h

INAUGURATION PISTE MODELISME

du Buggy RC Club de la Mossig

Parc d'Activités Economiques des Pins

Petite restauration et buvette. Infos et inscriptions au 06 25 37 35 23

ou buggyrcclubdelamossig@gmail.com

Lundi 13 juillet

FESTIVITES DU 13 JUILLET

Centre ville

puis SOIREE organisée par la Courte-Echelle à l'Espace Municipal Saint Laurent

Buvette et restauration sur place

Mercredi 15 juillet

DON DU SANG Espace Municipal Saint Laurent

Samedi 25 juillet

SEANCE DE CINEMA EN PLEIN AIR*

Cour du Château (ou Espace Municipal Saint Laurent en cas de temps incertain)

Entrée libre

Vendredi 31 juillet – dès 18h

MARCHE NOCTURNE DES TERROIRS ET DE L'ARTISANAT au Centre Ville*

Restauration sur place.

Animation Musicale par Stefan Polap und seine Schwarzwaldmusikanten et le musicien Gérard REMY. Visite gratuite de la tour carrée du Château de 19h à 23h. Promenade à poney (payant)

Du jeudi 6 au dimanche 9 août

OPEN D'ECHECS

Espace Municipal Saint Laurent

Vendredi 21 août

SEANCE DE CINEMA EN PLEIN AIR*

Cour du Château (ou Espace Municipal Saint Laurent en cas de temps incertain)

Entrée libre

Dimanche 23 août – 6h à 18h

MARCHE AUX PUCES, BROCANTE*

Grande vente à la vestiboutique de la Croix Rouge (rue de Cosswiller)

Buvette et restauration sur place

Vendredi 28 août – à partir de 19h

MESSTI DE BRECHLINGEN *

Place Bel Air, Brechlingen

Jeux pour les enfants.

Animation musicale par le groupe « BERGTAL ECHO ». Buvette et petite restauration

Du samedi 29 août au mardi 1er septembre

FETE FORAINE au Centre Ville*

Samedi 29 août 2015 – 22h30

FEU D'ARTIFICE à la Cour du Château

offert par les industriels forains et des commerçants-restaurateurs

Dimanche 30 août – à partir de 11h30

MESSTI DES FILOUS au Centre Ville*

Journée familiale et festive sur le thème du cinéma

Apéritif-concert à 11h30 face à la mairie

Animations pour petits et grands de 14h à 18h30

Lundi 31 août

MARCHE ANNUEL au Centre Ville*

Vente sur les trottoirs, exposition d'automobiles Grande vente à la vestiboutique de la Croix Rouge (rue de Cosswiller)

Samedi 5 septembre

LOTO des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Espace Municipal Saint Laurent

Mercredi 9 septembre

DON DU SANG

Espace Municipal Saint Laurent

Samedi 12 et dimanche 13 septembre – 10h à 18h

SALON « LES ARTISTES EN FETE »

Espace Municipal Saint Laurent

Buvette et petite restauration - Entrée libre

Lundi 14 septembre

CONFERENCE

organisée par l'Alliance Française

Salle Prévôtale, Cour du Château

Entrée libre, plateau

Samedi 19 septembre

MOULES-FRITES organisée par Mossigua

Espace Municipal Saint Laurent

Dimanche 20 septembre

JOURNEES DU PATRIMOINE*

Programme disponible au courant de l'été à l'Office de Tourisme

Mercredi 23 septembre – 15h et 20h

SEANCES DE CINEMA*

Espace Municipal Saint Laurent


Tarif : 4€ dès 14 ans – 3€ moins de 14 ans

Dimanche 27 septembre


Remise des prix SPORTIFS MÉRITANTS

Espace Municipal Saint Laurent

* Pour ces manifestations, renseignements auprès de Wasselonne en Fête au 03 88 59 12 00 ou wasselonne-en-fete@wasselonne.org




Votre spécialiste en Fabrication, Fourniture et Pose de Menuiseries PVC, Bois & Aluminium



Fenêtres - Portes - Volets - Portes de Garage
PVC BLANC • TEINTES BOIS • COULEUR

CREDIT D IMPÔTS
30%
et TVA réduite à
5.5%



QUALITÉ D'OUVERTURES

<p>AGENCE DE STRASBOURG 4 rue Edouard Branly 67450 MUNDOLSHEIM Tél : 03 90 20 30 91</p>	<p>AGENCE HAUT-RHIN Parc Espale Europe - 2 rue des Alpes 68390 SAUSHEIM Tél : 03 89 31 13 21</p>
--	---

SIÈGE SOCIAL EXPOSITION ET FABRICATION
PA les Coteaux de la Mossig - 67310 WASSELONNE - Tél : 03 88 59 14 00

actea.fr

Les élus du groupe majoritaire «Wasselonne avec vous et pour vous»

En cette fin de printemps 2015, paraît le troisième bulletin municipal d'informations de notre mandature.

Le début d'année fut riche en événements.

Les différents budgets ont été votés, dont ceux de la ville et de la communauté de communes. Il est à noter la stabilité des taux de la fiscalité locale. En effet, les élus du groupe majoritaire ont souhaité ne pas accroître la pression des impôts locaux et ont construit le budget à partir de ce postulat.

Malgré le tassement des ressources qui nous viennent de l'État, nous pouvons mener notre politique ambitieuse et poursuivre les investissements. Pour preuve, le complexe sportif sera terminé cette année, complété par un parking. Cet équipement, sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes, est cofinancé par la ville.

Par ce budget 2015, nous avons aussi souhaité maintenir les aides aux associations qui méritent toute notre considération et dans lesquelles beaucoup de bénévoles s'investissent au quotidien.

Comme il est « d'usage », notre opposition au conseil municipal - qui a vu ses rangs fondre par la démission de 5 de ses

membres en quelques semaines, moins d'un an après avoir été élus - n'a pas approuvé ce budget, pourtant équilibré et porteur de bien des projets.

Mais ce début d'année fut également riche d'une élection au Conseil Départemental du Bas-Rhin, ex Conseil Général.

Le nouveau mode de scrutin, s'il a un peu déconcerté l'électeur, a cette vertu de faire entrer la parité au département. Pour le canton de Saverne, auquel appartient maintenant notre commune, les électeurs ont désigné Michèle ESCHLIMANN et Thierry CARBIENER pour siéger à Strasbourg. Tous les élus du groupe « Wasselonne avec vous et pour vous » ont apporté un soutien indéfectible au maire de Wasselonne pour ce combat électoral. Ils se félicitent et se réjouissent de l'issue du scrutin.

En effet, maintenant, notre commune est représentée au Conseil Départemental par son maire. Nous pourrons y faire entendre notre voix et y porter des dossiers importants. Au-delà de Wasselonne, c'est toute la Communauté de Communes des Coteaux de la Mossig qui y a son représentant.

Il reste cependant nombre d'inconnues et d'inquiétudes dans la réforme des

collectivités locales qui est engagée par l'État. Quel est l'avenir du département et de ses compétences ? Comment va fonctionner la nouvelle région ? Quelles aides financières seront encore octroyées aux communes ? Il est important que, dans ces périodes de transition, la Ville de Wasselonne puisse être représentée à un échelon départemental voire régional.

Chers amis wasselonnais, les 23 élus du groupe majoritaire travaillent au quotidien au service de notre belle ville. Ils sont régulièrement présents lors des manifestations et événements locaux.

Ils vous souhaitent un été « chaleureux » !

Les élus du groupe «Wasselonne Ensemble»

Chères Wasselonnaises,
chers Wasselonnais,

Lors des élections municipales de 2014, notre liste a recueilli près de 45% des suffrages. Néanmoins, en raison des règles électorales, nous ne disposons que de 6 élus sur 29 au sein du conseil municipal. L'impact de notre groupe minoritaire est de ce fait très limité. Cependant, loin de nous résigner et de laisser une pensée unique diriger notre commune, nous avons récemment fait le choix de remanier notre équipe d'élus et d'investir des personnalités particulièrement conscientes des enjeux auxquels notre ville doit faire face. Nous continuons de dénoncer le manque de transparence de l'actuelle majorité ainsi

que le cumul des mandats par Madame le Maire. Nos préoccupations restent inchangées. Nous soutiendrons toujours :

Le monde associatif. Source de dynamisme pour notre commune, les associations permettent la rencontre et le partage entre les habitants.

L'éducation. Nos enfants sont notre avenir, donnons-leur toutes les chances de s'épanouir.

L'économie. Pour ne pas devenir une cité dortoir, Wasselonne a besoin de ses commerces et entreprises.

Le développement durable. Dans tous les domaines, il s'agit de penser chaque décision avec ses implications à long terme.

Par ailleurs, démocrates convaincus, notre démarche consiste à apporter une réflexion sur les décisions municipales. C'est le débat et la prise en compte des diverses opinions qui feront avancer notre ville sur la bonne voie. Nous trouvons regrettable de nous voir répondre « on a toujours fait comme ça » lorsque nous interrogeons le groupe majoritaire à propos de certains de ses choix. Le monde évolue, comptez sur nous pour faire évoluer Wasselonne.

Ensemble pour Wasselonne, vos élus du groupe minoritaire : Philippe SCHNITZLER, Catherine BLANCHARD, Jean-Christophe FILEZ, Matthieu HEID, Christine ROTHAN-SCHEUER, Michel ANN.

Adresses utiles

Bibliothèque de Wasselonne

4, Cour du Château - Tél. 03 88 87 18 60
La bibliothèque municipale est ouverte à tous 13h30 par semaine (4h30 en période de congés scolaires).

« La Navette », de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin de Truchtersheim, permet tous les mois de commander les livres que vous souhaitez consulter et qui ne sont pas proposés à Wasselonne. Pour cela, consultez le catalogue en ligne (<http://bdr.cjg67.fr>) et passez commande à la bibliothèque.

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) :
Lundi de 10h à 11h ; Mardi de 10h à 11h et de 15h30 à 17h ; Mercredi de 10h à 11h, de 16h à 19h
Jeudi de 10h à 11h ; Vendredi de 10h à 11h et de 15h30 à 18h ; Samedi de 10h à 11h30

Pendant les congés scolaires, la bibliothèque est ouverte :
lundi, mercredi et samedi de 10h à 11h30.

Piscine de Wasselonne

Centre de Loisirs - 3 rue des Sapins
Tél. 03 88 87 03 97

Activités proposées : sauna, cours de natation, aquagym, plongée.

Les horaires d'ouverture pouvant fluctuer en raison des contraintes techniques et des congés scolaires, consultez le site Internet de la Ville ou le bulletin ICI.

Wasselonne en Fête

(Comité des Fêtes de Wasselonne)

13 place du Marché - 67310 WASELONNE

Tél : 03 88 59 12 00

De 9h à 12h et 15h-17h, fermé mardi après-midi.

Trésorerie de Wasselonne

8 Cour du Château - 67310 WASELONNE

Tél. : 03 88 87 03 78 - Fax : 03 88 87 44 05

Courriel : t067064@dgfip.finances.gouv.fr

Nouveaux horaires d'ouverture

lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h
mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Au 1er janvier 2015, le recouvrement des impôts (paiement, demande de délais de paiement, et renseignements divers concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la taxe foncière...) se fera à Molsheim, à l'adresse ci-dessous.

Service des impôts des particuliers de Molsheim

20 rue Gaston Romazzotti - BP 26165

67125 MOLSHEIM Cedex - Tél : 03 88 47 98 47

ou sip.molsheim@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h ; mercredi et vendredi de 8h30 à 12h (fermeture les après-midi)
Possibilité de réception sur rendez-vous.

Pour les opérations relatives aux créances des collectivités locales, les usagers habitant la commune continueront à être accueillis à la trésorerie de Wasselonne.

Sous-préfecture de Molsheim

Horaires d'accueil du public : de 8h30 à 12h00, du lundi au vendredi, sans rendez-vous / en dehors de cette plage horaire, sur rendez-vous, ou par téléphone au 03 88 49 72 72.

Permanences

Mairie de Wasselonne

Place du Général Leclerc - BP 14

67318 WASELONNE cedex

Tél. 03 88 59 12 12 - Fax 03 88 59 12 22

Courriel : mairie@wasselonne.org

Site internet : www.wasselonne.fr

Horaires d'accueil du public

Lundi, mardi et jeudi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h30

Mercredi de 8h15 à 12h et vendredi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h

Service Urbanisme et Etat-Civil

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h, fermé mercredi après-midi

Demandes de passeport

Lundi-mardi-jeudi de 8h30 à 11h et de 14h00 à 16h45 ; vendredi de 8h30 à 11h ; mercredi matin et vendredi après-midi : uniquement sur RDV.

Demande multiple (à partir de 2 personnes) : uniquement sur RDV auprès de l'accueil.

Permanences en mairie

Mission locale : tous les mardis de 14h à 16h

Info Energie : tous les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois, de 9h à 12h uniquement sur RDV.
Contact : 03 88 97 39 69

Service Départemental de l'Architecture de l'Urbanisme et de l'Habitat (SDAUH)

Permanence les jeudis matin des semaines impaires, uniquement sur RDV pris préalablement au guichet Urbanisme.

Conciliateur de justice :

les 1^{ers} lundis du mois, de 14h à 17h

Permanences à l'AGF

Centre familial de l'Association Générale des Familles A.G.F.

2 rue Romantica - Tél. 03 88 87 05 59

Aide aux courriers et Pass contre le surendettement :

sur rendez-vous tous les lundis de 14h à 16h et les vendredis de 9h à 11h (consultation gratuite proposées par l'AGF)

Consultation juridique gratuite par Maître SINGER :

Tous les 1^{ers} vendredis du mois. Se renseigner à l'AGF.

Permanence gratuite tenue par Maître BERNHART, notaire :

Tous les derniers lundis du mois, à partir de 19h. Se renseigner à l'AGF.

UNIAT : tous les 3^{èmes} jeudis des mois impairs

Centre médico-social

Adresse : 26 rue de la Gare, Wasselonne

Permanence ESPAS : le dernier vendredi du mois, de 9h à 11h.

Permanence des assistantes sociales : sur rendez-vous au 03 69 33 21 50.

PAEJ (point d'accueil et d'écoute jeunes)

Permanence les vendredis après-midi au Collège Marcel Pagnol (03 88 87 02 02) en période scolaire et en mairie pendant les congés scolaires.

Sites internet utiles

Ville de Wasselonne

www.wasselonne.fr

Communauté de Communes des Coteaux de la Mossig

www.mossig.fr

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin

www.sdea.fr

Le portail de l'Administration Française

www.service-public.fr

Le portail des démarches en ligne

www.administration24h24.gouv.fr

Recherche de formulaires

www.cerfa.gouv.fr

Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin

www.strasbourg.caf.fr

Demande de logement social en ligne

www.demandedelogement-alsace.fr

Conseil Départemental du Bas-Rhin

www.bas-rhin.fr

Conseil Régional d'Alsace

www.region-alsace.eu

Préfecture de la Région Alsace, Bas-Rhin

www.bas-rhin.pref.gouv.fr

Assurance Maladie (consultations remboursements en ligne, attestations, édition d'imprimés)

www.ameli.fr

CTBR (horaires des bus)

www.ctbr67.fr

ou renseignements au 09 72 67 67 67

Transports en Alsace

www.vialsace.eu

Recherche pour vous les différentes solutions offertes par les transports en commun pour vous rendre d'un point à un autre en Alsace.

Téléphones utiles

Pompiers : appeler le **18**

Centre de secours de Wasselonne :
03 88 87 14 78

SAMU : appeler le **15**

Garde médicale d'urgence :
03 69 55 33 33

Centre anti-poisons :
03 88 37 37 37

Gendarmerie de Wasselonne :
03 88 87 02 45

Permanence Electricité de Strasbourg :
03 88 18 74 00

Permanence Gaz de Strasbourg :
03 88 75 20 75

Permanence S.D.E.A. :
03 88 19 97 09

FORFAIT 4G - GESTION DE COMPTE - PAIEMENT SANS CONTACT

VOTRE BANQUE EST DÉJÀ
DANS VOTRE MOBILE,
CHOISISSEZ VOTRE MOBILE
DANS VOTRE BANQUE.

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel

CRÉDIT MUTUEL PAYS DE LA MOSSIG
24, PLACE DU MARCHÉ - 67310 WASELONNE

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,5 millions de clients-sociétaires.

